

## Annulation permis de conduire

## Par Tom51, le 03/03/2020 à 15:11

Bonjour,

j'aimerais des renseignements sur mon cas, car je suis un peu perdu.

- j'ai obtenue mon permis B en 11/2015
- j'ai obtenue mon permis C en 12/2016

voila , j'ai était contrôle positif au stupéfiants les 20/11/2017 lord d'un contrôle routier . Suite à cette infraction j'ai eu une suspension administrative de 3 mois . J'ai donc récupérer mon permis le 20/02/2018 .

J'ai eu une convocation au tribunal le 05/04/2018 qui on prononce l'annulation de mon permis de conduire , j'ai fait appel de cette décision et j'ai donc garder mon droit de conduire . le procès en appel à était rendu le 20/12/2018 dont j'ai était notifier par huissier du verdict le 04/02/2019 qui confirme l'annulation avec 3 mois d'interdiction de solliciter un permis . Après ce courrier , les forces de l'ordre m'on contacter seulement le 16/08/2019 pour me prendre le permis de conduire contre le document RÉF 7 . J'ai donc effectuer les 3 mois d'interdiction qui ce finissait le 16/11/2019 , et j'ai obtenu mon code .

pouvez vous m'éclairer sur le fait de devoir repasser que mon code ou toutes les épreuves ? étant donné que mon premier permis a était obtenue en 11/2015 , et ils m'on notifié de l'annulation en 08/2019 . Cela ferait plus de 3 ans ?

je suis assez perdu , et je ne trouve pas de réponse , ni à la préfecture , ni cours d'appel . metci a vous pour vote aide .

thomas